



Dear ATIO Member,

We would like to advise you of a common scam that appears to be making the rounds again: The Cheque Overpayment Scam. The fraudsters behind this scam normally approach translators but any business can be affected.

What the scam typically “looks” like:

A “client” approaches you for a quote. You agree on a price and turnaround time. The “client” says they can only pay by cheque (giving some excuse why). When you receive the cheque, you see that it is for more money than what was agreed to. The “client” has some excuse for the overpayment and then asks for you to send the difference back. The unsuspecting translator returns the difference back to the “client” or the “client’s colleague.” Eventually, the bank determines that the cheque was fraudulent. You are now responsible for paying back the reversed funds and any related fees to your bank, and that “client” has disappeared with your legitimate money in their pocket.

The names, emails, stories and excuses the fraudsters use for the Cheque Overpayment Scam are always different and ever-evolving. The stories may even seem elaborate and convincing. But while the stories change, the motive of the fraudster does not: they just want your money.

How to protect yourself:

- Do not accept any overpayments. If a client has sent you too much money, refuse to accept it. Do not cash the cheque under any circumstances. Return it to the sender and report the incident to the authorities.
- Do not accept payment by cheque, especially from unknown or first-time clients. There are more reliable methods of payment including Interac e-transfer that can be used.
- Do not begin any work until you have received payment and it has officially cleared your account. Note: the bank can come back many months later and tell you a cheque was actually fraudulent.
- Do not feel pressured to “act now”. Fraudsters will use pressure tactics and quick turnaround times against you.

What to do if you have received an email you suspect is an overpayment scam:

- Don’t respond to the email.
- Report the email to the Canadian Government’s [Spam Reporting Centre](#) and/or the [Anti-Fraud Centre](#). Spam isn’t just “annoying, unwanted” emails. It is also defined as “false or misleading electronic representations.”

If you believe you have already fallen victim to a scam, please report this to the following authorities:

- Your local police’s non-emergency line.
- The Ontario Provincial Police’s non-emergency line.
- The Canadian Anti-Fraud Centre.

Finally, if you’re aware of any other fraudulent schemes where translators and/or interpreters are targeted, please let us know.

---

1 Nicholas Street ▪ Suite 1202 ▪ Ottawa Ontario K1N 7B7  
1, rue Nicholas ▪ bureau 1202 ▪ Ottawa (Ontario) K1N 7B7

☎ (613) 241-2846 ▪ 📠 (613) 241-4098 ▪ 📞 1-800 234-5030 ▪ [www.atio.on.ca](http://www.atio.on.ca) ▪ [info@atio.on.ca](mailto:info@atio.on.ca)

Member of the Canadian Translators, Terminologists and Interpreters Council (CTTIC)  
Membre du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)

Cher membre de l'ATIO,

Nous souhaitons vous aviser d'une arnaque courante liée aux paiements en trop par chèque, qui semble faire le tour encore une fois. Les fraudeurs qui en sont responsables communiquent d'habitude avec les traducteurs, mais toute entreprise peut être visée.

L'arnaque se déroule normalement comme suit :

Un « client » communique avec vous pour obtenir une estimation. Vous vous entendez sur un tarif et un échéancier, puis le « client » vous informe qu'il peut seulement payer par chèque (en vous donnant une excuse quelconque). Lorsque vous recevez le chèque, le montant est supérieur au tarif convenu. Le « client » vous donne une autre excuse pour le paiement en trop, puis vous demande de lui remettre la différence. Le traducteur innocent remet la différence au « client » ou au « collègue du client ». Plus tard, la banque détermine que le chèque était frauduleux, et vous êtes maintenant tenu de rembourser le montant contrepassé et tous les frais connexes à votre banque, alors que le « client » est disparu avec votre argent légitime dans sa poche.

Le nom, les courriels, les histoires et les excuses utilisés par les fraudeurs de l'arnaque liée aux paiements en trop par chèque varient et évoluent constamment. Les histoires peuvent même sembler sophistiquées et crédibles. Cependant, même si les histoires varient, le motif des fraudeurs demeure inchangé : ils veulent votre argent.

Comment vous protéger contre cette arnaque :

- N'acceptez aucun paiement en trop. Si un client vous envoie trop d'argent, refusez-le. N'encaissez en aucun cas le chèque. Retournez-le à l'expéditeur et signalez l'incident aux autorités.
- N'acceptez pas les paiements par chèque, surtout de la part de clients inconnus ou nouveaux. Utilisez des méthodes de paiement plus fiables comme le virement électronique Interac.
- Ne commencez aucun travail avant que le paiement soit reçu et officiellement encaissé. Nota : la banque peut communiquer avec vous plusieurs mois plus tard pour vous dire qu'un chèque était frauduleux.
- Ne vous sentez pas contraint d'« agir immédiatement ». Les fraudeurs utilisent des moyens de pression et des échéanciers serrés pour vous convaincre.

Que faire si vous recevez un courriel suspect d'arnaque liée aux paiements en trop?

- Ne répondez pas au courriel.
- Signalez le courriel au [Centre de notification des pourriels](#) et (ou) au [Centre antifraude](#) du gouvernement du Canada. Les pourriels ne sont pas simplement « ennuyants » ou « non voulus ». Ils sont également des « représentations électroniques fausses ou trompeuses ».

Si vous croyez que vous avez été victime d'une arnaque, veuillez la signaler aux autorités suivantes :

- Le numéro des non-urgences de la police locale.
- Le numéro des non-urgences de la police provinciale de l'Ontario.
- Le Centre antifraude du Canada.

Pour conclure, si vous prenez connaissance d'autres stratagèmes frauduleux visant les traducteurs ou les interprètes, veuillez nous en aviser.

---

1 Nicholas Street ▪ Suite 1202 ▪ Ottawa Ontario K1N 7B7  
1, rue Nicholas ▪ bureau 1202 ▪ Ottawa (Ontario) K1N 7B7

☎ (613) 241-2846 ▪ 📠 (613) 241-4098 ▪ 📞 1-800 234-5030 ▪ [www.atio.on.ca](http://www.atio.on.ca) ▪ [info@atio.on.ca](mailto:info@atio.on.ca)

Member of the Canadian Translators, Terminologists and Interpreters Council (CTTIC)  
Membre du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)